

Global State of Tobacco Harm Reduction



Que sont les produits de tabac chauffé ?

**Février
2026**

VISITEZ [GSTHR.ORG](https://www.gsthr.org) POUR PLUS DE PUBLICATIONS



[gsthr.org](https://www.gsthr.org)



[@globalstatethr](https://twitter.com/globalstatethr)



[@gsthr](https://www.facebook.com/gsthr)



[@gsthr](https://www.youtube.com/gsthr)



[@gsthr.org](https://www.instagram.com/gsthr.org)



Creative Commons
Attribution (CC BY)

Introduction

Les produits de tabac chauffé sont des produits nicotiques à risques réduits non combustibles et plus sûrs qui utilisent un élément chauffant électronique pour chauffer des bâtonnets de tabac, produisant ainsi une vapeur nicotinée qui est ensuite inhalée. Aussi appelés produits « sans combustion », ils ont fait leur apparition sur le marché au milieu des années 2010 et comprennent des marques telles que IQOS, glo et Ploom. Ce document d'information est une introduction aux produits de tabac chauffé et explore leur potentiel **en matière de réduction des risques du tabac**.

En quoi diffèrent-ils des produits du tabac combustibles et qui les fabrique ?

Les produits de tabac chauffés (PTC) sont des dispositifs électroniques composés d'une batterie et d'un élément chauffant qui utilisent des bâtonnets de tabac solide de marque déposée (propre à la marque). Ces bâtonnets de tabac sont insérés dans le dispositif avant d'être chauffés électroniquement pour libérer de la vapeur de nicotine, un peu comme le font les dispositifs de vapotage, cette vapeur étant ensuite inhalée. Contrairement aux produits de tabac combustibles, tels que les cigarettes et les cigares, les PTC ne brûlent pas le tabac, mais le chauffent en deçà de son point de combustion pour libérer la nicotine sans l'enflammer.

Au vu des coûts élevés liés au développement et à la production de ces produits, seule l'industrie du tabac dispose généralement des capacités et des ressources nécessaires pour investir dans la recherche, le développement et la production de PTC. De plus, les bâtonnets de tabac sont exclusifs à chaque marque de PTC en fonction de chaque conception du produit. Les bâtonnets chauffants pour les produits IQOS, appelés HEETS, par exemple, ne sont pas compatibles avec Ploom, qui utilise ses propres bâtonnets EVO.

Les premières tentatives de création d'un PTC dans les années 1980 ont été largement critiquées, le mauvais goût des produits contribuant à leur rejet par les consommateurs.¹ Le premier PTC moderne, nommé « IQOS », fut commercialisé par Philip Morris en 2014.²

les produits de tabac chauffés (PTC) sont des dispositifs électroniques composés d'une batterie et d'un élément chauffant qui utilisent des bâtonnets de tabac solide de marque déposée (propre à la marque)



Les produits de tabac chauffé sont-ils plus sûrs que les produits du tabac combustibles à haut risque ?

La plupart des études analysant les effets des produits de tabac chauffé ont été menées par des fabricants, mais on trouve un nombre croissant de recherches indépendantes sur ces produits, et plus de 400 études non industrielles à ce sujet ont été publiées depuis 2024. Plusieurs facteurs importants plaident en faveur de leur utilisation comme pratique plus sûre que le tabagisme.

Les cigarettes brûlent le tabac à plus de 800 °C, produisant plus de 4 000 produits chimiques inhalés par l'utilisateur, 70 au moins de ces produits étant reconnus comme cancérigènes. La moitié de ces composés chimiques sont produits par la combustion seule et ne sont pas présents dans la feuille de tabac brute.³ Ce mélange de substances chimiques nocives présentes dans la fumée de tabac est directement lié aux effets néfastes importants de la cigarette sur la santé, le tabagisme contribuant directement à 80 % à 90 % de tous les décès par cancer du poumon.⁴

En revanche, les PTC utilisent un élément chauffant électronique pour chauffer le tabac à environ 350 °C.⁵ Cela vaporise un certain nombre de composés, dont la nicotine, sans brûler le tabac. En chauffant le tabac pour libérer la nicotine sans le brûler, les PTC pourraient donc éviter de produire bon nombre des sous-produits toxiques générés par la combustion du tabac dans les cigarettes.

Comparativement aux recherches concernant d'autres produits nicotiques à risques réduits, tels que les dispositifs de vapotage, relativement peu d'études ont été menées pour évaluer l'efficacité des produits de tabac chauffé (PTC) en tant que pratique plus sûre que la consommation de tabac lorsqu'il est brûlé. Cependant, certaines recherches clés ont montré que les PTC exposent l'utilisateur à moins de composés toxiques que le tabagisme. Une revue Cochrane de 2022, considérée comme la référence en matière d'évaluation de la recherche sur l'efficacité et la sécurité des produits nicotiques à risques réduits, signale qu'« *il existe des données fiables indiquant modérément que les utilisateurs de tabac chauffé sont moins exposés aux substances toxiques/cancérogènes que les fumeurs de cigarettes.* »⁶

Un rapport du Comité britannique sur la toxicité indique aussi : « *Étant donné que l'exposition aux composés préoccupants présents dans les aérosols est réduite par rapport à la fumée de cigarette classique, il est probable que le risque pour la santé des fumeurs qui passent entièrement aux produits de tabac chauffé soit réduit, sans toutefois être nul.* »⁷

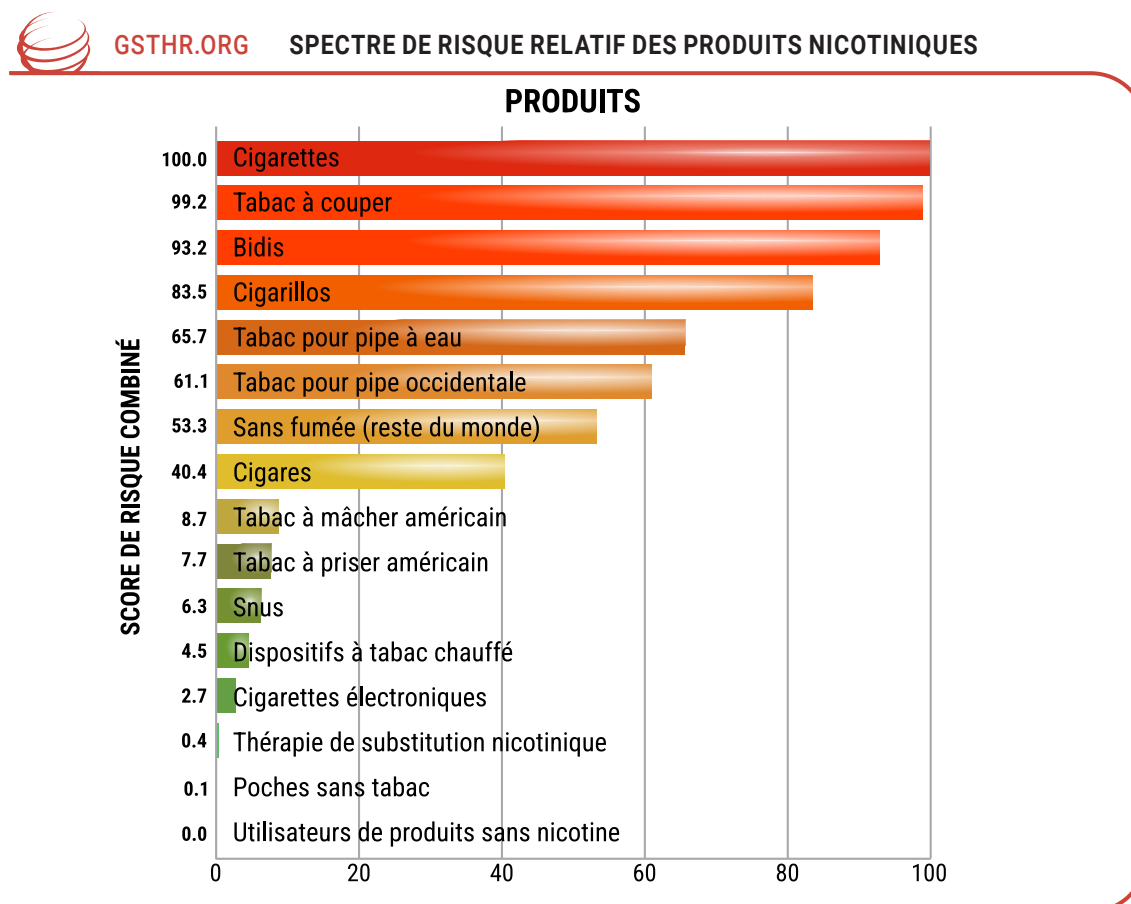
Cela souligne le potentiel de réduction des risques des produits de tabac chauffé. Bien qu'ils ne soient pas exempts de tout risque, les produits de tabac chauffé offrent une pratique plus sûre aux fumeurs qui souhaitent arrêter de fumer et passer à ces produits.

la plupart des études analysant les effets des produits de tabac chauffé ont été menées par des fabricants, mais on trouve un nombre croissant de recherches indépendantes sur ces produits, et plus de 400 études non industrielles à ce sujet ont été publiées depuis 2024



Une analyse des données réalisée en 2022 par Rachel Murkett et ses collègues met en évidence la réduction significative des risques liés aux produits de tabac chauffé (PTC) par rapport au risques du tabagisme.⁸ La figure 1 illustre le risque relatif associé à divers produits nicotiques à risques réduits, ainsi qu'à des produits du tabac à haut risque, les PTC se situant entre le snus et le vapotage.

Figure 1.



Source des données : Murkett et al. 2022. Graphique composé par GSTHR 2024

Il est largement admis que des études supplémentaires sont nécessaires pour établir les effets à long terme des PTC, y compris davantage d'études qui ne soient pas financées par l'industrie du tabac. Selon la revue Cochrane 2022 : « Nous avons besoin de davantage de recherches financées de manière indépendante pour déterminer si le tabac chauffé aide les personnes à arrêter de fumer, s'il entraîne des effets indésirables, et pour connaître l'impact de l'augmentation de la consommation de tabac chauffé sur les taux de tabagisme. »⁹

Étant donné que l'utilisation des PTC implique toujours le chauffage de feuilles de tabac, certains composés présents dans la vapeur de nicotine augmentent le risque de nocivité par rapport à l'absence totale de consommation. Il s'agit notamment des nitrosamines spécifiques au tabac, les TSNAs (« tobacco-specific nitrosamines », un groupe de composés cancérigènes aussi présents dans la fumée de

les données probantes disponibles indiquent que la vapeur générée par les PTC est plus sûre que la fumée générée par les produits du tabac combustibles

tabac brûlé.¹⁰ Des TSNA ont été détectées dans les produits de tabac chauffés, mais à des niveaux nettement inférieurs à ceux présents dans la fumée de cigarette.^{11,12} Il est toutefois important de noter que les données probantes disponibles indiquent que la vapeur générée par les PTC est plus sûre que la fumée générée par les produits du tabac combustibles.

Où et pourquoi les gens adoptent-ils les produits de tabac chauffé ?

Bien que relativement nouveaux, les produits de tabac chauffé connaissent une popularité croissante à travers le monde. Nous estimons que 69 pays autorisent actuellement la vente de produits de tabac chauffé.¹³ Cependant, dans la plupart de ces pays, les produits de tabac chauffé sont moins populaires que d'autres produits nicotiques à risques réduits tels que les dispositifs de vapotage.

Les données de l'enquête Eurobaromètre 2020 menée dans 28 pays européens ont montré que la raison la plus courante pour laquelle les gens utilisaient les produits de tabac chauffé était la perception qu'ils étaient plus sûrs que le tabagisme (39,5 % des utilisateurs de produits de tabac chauffé).¹⁴ De plus, un utilisateur de produits de tabac chauffé sur trois interrogé déclare utiliser ces produits pour arrêter ou réduire sa consommation de tabac. Au Mexique, où la prévalence de l'utilisation des PTC est de 1,1 %, 40 % des utilisateurs de PTC citent la « perception d'un moindre danger » comme facteur clé motivant leur utilisation de ces produits.¹⁵

Les données clés du marché fournissent des informations importantes concernant l'impact des PTC sur les ventes de cigarettes. Sur les marchés où les PTC sont disponibles et populaires, on observe un effet de substitution évident. Il semble que les consommateurs délaissent les cigarettes au profit de PTC moins nocifs, et ce en partie en raison des taux d'imposition élevés sur les produits combustibles par rapport aux PTC sur certains marchés.¹⁶ On prévoit même que les ventes de PTC dépasseront celles des cigarettes dans des pays comme la Lituanie et la Hongrie au cours des prochaines années, les consommateurs de ces pays adoptant les PTC à un rythme plus rapide qu'au Japon.¹⁷

Les PTC forment la catégorie de produits nicotiques à risques réduits la plus importante en termes de parts de marché en valeur, surpassant même la valeur des ventes de dispositifs de vapotage.¹⁸ Cela s'explique principalement par le fait que les PTC sont plus coûteux que les dispositifs de vapotage. Il faut toutefois noter qu'en volume (unités vendues), les ventes de dispositifs de vapotage restent supérieures à celles des PTC. Cependant, dans des pays comme le Japon, la situation est très différente.

nous estimons que 69 pays autorisent actuellement la vente de produits de tabac chauffé

sur les marchés où les PTC sont disponibles et populaires, il semble que les consommateurs délaissent les cigarettes au profit de PTC moins nocifs, et ce en partie en raison des taux d'imposition élevés sur les produits combustibles par rapport aux PTC

Que pouvons-nous apprendre du Japon ?

Les PTC sont les produits nicotiques à risques réduits les plus populaires au Japon, en grande partie grâce à leur environnement réglementaire plus favorable que celui des autres PNRR. Arrivés au Japon en 2014, les PTC ont rapidement gagné en popularité, et on associe la forte baisse du taux de tabagisme observée au cours de la dernière décennie à leur succès commercial. Quand les PTC ont été introduits en 2014, 29,7 % des hommes et 9,7 % des femmes fumaient, un chiffre relativement élevé pour un pays à revenu élevé. En comparaison, en 2025, la prévalence du tabagisme est tombée à 10,5 %. Par ailleurs, 11,8 % des adultes japonais étaient des utilisateurs courants de PTC en 2025, soit 12,9 millions de personnes.¹⁹

En revanche, seuls 2,1 millions de personnes au Japon utilisaient couramment des dispositifs de vapotage à la nicotine en 2025.²⁰ Bien que ce chiffre reste significatif, il est six fois inférieur à celui des utilisateurs de PTC, principalement en raison du fait que les dispositifs de vapotage sont interdits (sauf en tant que produit médical), tandis que les PTC peuvent être achetées légalement en ligne et en magasin.

Avec la popularité croissante des PTC, les consommateurs japonais ont donc réduit considérablement leur consommation de cigarettes. La revue Cochrane britannique a souligné que l'utilisation croissante des PTC au Japon est corrélée avec la baisse du taux de tabagisme observée dans le pays, la chute des ventes de cigarettes correspondant à une augmentation des ventes de PTC.²¹ Une étude réalisée en 2024 a aussi mis en évidence le potentiel de réduction des risques des PTC au Japon : si 50 % des fumeurs japonais passait aux PTC, le nombre de patients traités pour des maladies liées au tabagisme pourrait potentiellement diminuer de 12 millions.²²

Nos propres recherches ont montré que les ventes de cigarettes au Japon ont diminué de plus de 50 % depuis l'introduction des produits de tabac chauffé (PTC). Nous vous invitons à consulter notre document d'information intitulé [Ventes de cigarettes réduites de moitié : les produits de tabac chauffé et l'expérience japonaise dans](#) lequel nous explorons ce sujet plus en détail.



la revue Cochrane britannique a souligné que l'utilisation croissante des PTC au Japon est corrélée avec la baisse du taux de tabagisme observée dans le pays, la chute des ventes de cigarettes correspondant à une augmentation des ventes de PTC

Comment les produits de tabac chauffé sont-ils réglementés dans le monde ?

Le cadre réglementaire mondial applicable aux PTC est très hétéroclite, allant d'interdictions totales jusqu'à une large disponibilité, et d'une réglementation stricte jusqu'à une absence totale de définition dans la loi. Il dépend fortement des attitudes locales à l'égard des produits nicotiques à risques réduits et de leur rôle dans la réduction des risques du tabac. Au total, 69 pays autorisent la vente des PTC,²³ tandis que 26 pays, dont l'Australie, la Chine et le Brésil, ont interdit ces produits de manière générale.²⁴ Certains pays, comme le Japon, placent les produits de tabac chauffé dans la même tranche d'imposition que le tabac à pipe, renforçant ainsi l'idée que les produits de tabac chauffé ne sont pas plus sûrs que les cigarettes, tout en les rendant accessibles à l'achat pour les consommateurs.²⁵



Que disent les organismes de réglementation et les organismes de santé au sujet des produits de tabac chauffé ?

La situation réglementaire disparate reflète les avis divergent parmi les régulateurs et les organismes de santé au sujet des PTC. L'Organisation mondiale de la santé, par exemple, a adopté une position ferme à l'égard des PTC, classant ces produits nicotiques à risques réduits comme des produits du tabac et donc « intrinsèquement toxiques ». ²⁶ La directive européenne sur les produits du tabac (DPT) a aussi adopté une position de précaution à l'égard de ces produits en interdisant tous les PTC aromatisés. ²⁷ Et il est même probable que l'UE durcisse sa position sur les produits nicotiques à risques réduits, y compris les PTC, lors de la prochaine mise à jour de la DPT dans les deux ans qui viennent. ²⁸

Certains organismes de santé ont pourtant contredit la position de l'OMS. Une analyse des données menée en 2018 par Public Health England (aujourd'hui The Office for Health Improvement and Disparities) conclut que les PTC sont probablement beaucoup plus sûrs que les cigarettes et indique : « *Par rapport à la fumée de cigarette, les PTC sont susceptibles d'exposer les utilisateurs et les personnes présentes à des niveaux plus faibles de particules et de composés nocifs ou potentiellement nocifs* ». ²⁹

De son côté, le gouvernement néo-zélandais a aussi souligné, dans un document présentant les réductions proposées des droits d'accise sur les PTC, ³⁰ que « les produits chauffés sont considérés comme moins nocifs que les produits fumés en raison de l'absence de produits de combustion ». Ils a aussi déclaré que les PTC offrent une autre option que le vapotage pour ceux qui éprouvent des difficultés à arrêter de fumer. Le gouvernement néo-zélandais a souligné le rôle que les PTC pourraient jouer pour permettre à la Nouvelle-Zélande d'atteindre son objectif « Smokefree 2025 » (pays sans tabac dès 2025). ³¹

Dans une décision historique prise en 2020, la Food and Drug Administration américaine a autorisé la commercialisation de l'IQOS, un PTC produit par Philip Morris, en tant que produit à risque modifié, indiquant que l'utilisation de ce produit était moins nocive que le tabagisme. ³² Une enquête transversale menée en 2024 auprès de 502 utilisateurs de PTC a évalué l'impact de ce produit sur le marché américain et a montré que l'utilisation des PTC avait aidé ces utilisateurs à réduire ou à arrêter leur consommation de cigarettes. ³³

« Par rapport à la fumée de cigarette, les PTC sont susceptibles d'exposer les utilisateurs et les personnes présentes à des niveaux plus faibles de particules et de composés nocifs ou potentiellement nocifs »

Le succès des PTC peut-il être reproduit dans les pays à revenus faibles et moyens ?

Bien que les dispositifs de vapotage soient les PNRR les plus populaires à l'échelle mondiale, les PTC restent la catégorie de produits nicotiques à risques réduits la plus importante en termes de part de marché globale en valeur. Cela s'explique par le fait que ces produits

sont nettement plus chers que d'autres produits nicotiques à risques réduits tels que les dispositifs de vapotage ou les sachets. Le coût de ces produits par rapport aux cigarettes est aussi un facteur déterminant. Dans certains pays à revenu élevé, les PTC peuvent être moins chers que certaines marques de cigarettes, en raison de la taxation plus élevée des produits combustibles par rapport aux PTC. Cependant, dans les pays à revenus faibles et moyens, où le coût des cigarettes est souvent relativement bas, les PTC peuvent être nettement plus chers, du moins au départ. C'est aussi le cas si l'on considère uniquement les PNRR, car les dispositifs de vapotage jetables ont tendance à être moins chers que le coût initial d'achat d'un dispositif de PTC.

Dans notre document d'information GSTHR **Taxation des produits nicotiques à risques réduits et stratégies optimales pour la santé publique**, nous avons montré que dans 59 des 65 pays analysés, les PTC sont taxés plus favorablement que les cigarettes. Cependant, pourquoi les PTC sont-ils généralement plus chers que les produits combustibles plus nocifs ? Cela s'explique par les stratégies de l'industrie : afin d'augmenter leurs marges bénéficiaires, les fabricants de tabac maintiennent des prix élevés pour les produits de tabac chauffé malgré les taxes moins élevées qui s'appliquent à ces produits. Les taux d'imposition plus bas ne sont pas répercutés sur le prix à la vente, ce qui fait que, malgré une fiscalité favorable, les consommateurs ne bénéficient pas d'une réduction des coûts des PTC.

Points à retenir

Les produits de tabac chauffé se sont révélés très efficaces pour remplacer la cigarette dans des pays comme le Japon, où les restrictions sur le vapotage ont contribué à renforcer leur attrait auprès des consommateurs, à tel point que les produits de tabac chauffé sont désormais devenus les produits nicotiques à risques réduits les plus importants en termes de parts de marché en valeur. Leur popularité croissante a incité les fumeurs à se tourner vers ces substituts moins nocifs, d'autant plus lorsque les organismes nationaux de santé publique mettent en avant ces produits comme contribuant à réduire le tabagisme. Des recherches prépondérantes en matière de santé publique, telles que la Cochrane Review 2022, s'accordent largement pour conclure que les produits de tabac chauffé exposent les utilisateurs à des niveaux de toxines et de substances cancérogènes clés inférieurs à ceux que l'on trouve dans la fumée du tabac lorsque ce dernier est brûlé. Pourtant, ces produits nicotiques à risques réduits font encore l'objet d'une opposition en raison du manque relatif de recherches indépendantes sur leur sécurité et de la difficulté à dissocier ces produits de l'impact dévastateur de la consommation de tabac brûlé. Certaines autorités réglementaires cherchant à renforcer les restrictions sur la vente de ces produits, leur avenir, comme celui d'autres produits nicotiques à risques réduits, reste incertain. Cependant, l'impact réel de ces produits sur la réduction de la consommation de cigarettes souligne leur potentiel à jouer un rôle clé dans les efforts de réduction des risques du tabac à travers le monde.

afin d'augmenter leurs marges bénéficiaires, les fabricants de tabac maintiennent des prix élevés pour les produits de tabac chauffé malgré les taxes moins élevées qui s'appliquent à ces produits, ce qui fait que, malgré une fiscalité favorable, les consommateurs ne bénéficient pas d'une réduction des coûts des PTC

certaines autorités réglementaires cherchant à renforcer les restrictions sur la vente de ces produits, leur avenir, comme celui d'autres produits nicotiques à risques réduits, reste incertain

Références

- 1 « Safer » Cigarettes : A History. (2001, octobre 2). <https://www.pbs.org/wgbh/nova/article/safer-cigarettes-history/>.
- 2 *The History of IQOS Heated Tobacco Products*. (s. d.). IQOS UK. Consulté 11 février 2026, à l'adresse <https://www.iqos.com/gb/en/blog/history-of-iqos-heated-tobacco-products.html>.
- 3 Engstrom, P. F., Clapper, M. L., & Schnoll, R. A. (2003). Physiochemical Composition of Tobacco Smoke. In *Holland-Frei Cancer Medicine. 6th edition*. BC Decker. <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/books/NBK13173/>.
- 4 CDC. (2025, février 13). *Lung Cancer Risk Factors*. Lung Cancer. <https://www.cdc.gov/lung-cancer/risk-factors/index.html>.
- 5 Whiteside, E. (2019, février 1). Smokeless tobacco : 5 common questions about 'heat not burn' products answered. *Cancer Research UK - Cancer News*. <https://news.cancerresearchuk.org/2019/02/01/smokeless-tobacco-5-common-questions-about-heat-not-burn-products-answered/>.
- 6 Tattan-Birch, H., Hartmann-Boyce, J., Kock, L., Simonavicius, E., Brose, L., Jackson, S., Shahab, L., & Brown, J. (2022). Heated tobacco products for smoking cessation and reducing smoking prevalence. *Cochrane Database of Systematic Reviews*, 1. <https://doi.org/10.1002/14651858.CD013790.pub2>.
- 7 COMMITTEE ON TOXICITY, COMMITTEE ON CARCINOGENICITY, & COMMITTEE ON MUTAGENICITY OF CHEMICALS IN FOOD, CONSUMER PRODUCTS AND THE ENVIRONMENT. (s. d.). *Statement on the toxicological evaluation of novel heat-not-burn tobacco products*. Consulté 12 septembre 2025, à l'adresse https://cot.food.gov.uk/sites/default/files/heat_not_burn_tobacco_statement.pdf
- 8 Murkett, R., Rugh, M., & Ding, B. (2022). *Nicotine products relative risk assessment : An updated systematic review and meta-analysis*. F1000Research. <https://doi.org/10.12688/f1000research.26762.2>.
- 9 Tattan-Birch, Hartmann-Boyce, Kock, Simonavicius, Brose, Jackson, Shahab, & Brown, 2022.
- 10 Leigh, N. J., Page, M. K., Robinson, D. L., Heldwein, S. D., O'Connor, R. J., & Goniewicz, M. L. (2024). Nicotine, Humectants, and Tobacco-Specific Nitrosamines (TSNAs) in IQOS Heated Tobacco Products (HTPs) : A Cross-Country Study. *Toxics*, 12(3), 180. <https://doi.org/10.3390/toxics12030180>.
- 11 Leigh, N. J., Palumbo, M. N., Marino, A. M., O'Connor, R. J., & Goniewicz, M. L. (2018). Tobacco-specific nitrosamines (TSNA) in heated tobacco product IQOS. *Tobacco Control*, 27(Suppl 1), s37-s38. <https://doi.org/10.1136/tobaccocontrol-2018-054318>.
- 12 Wang, H.-T., Wang, P.-H., Chen, C.-Y., Liu, T.-Y., & Tsou, H.-H. (2025). Comparison of carbonyls and tobacco-specific nitrosamines in aerosols of heated tobacco products and conventional cigarette smoke using both targeted and untargeted analytical methods. *Regulatory Toxicology and Pharmacology*, 157, 105786. <https://doi.org/10.1016/j.yrtph.2025.105786>.
- 13 *Which countries allow the sale of heated tobacco products*. (s. d.-a). Global State of Tobacco Harm Reduction. Consulté 12 février 2026, à l'adresse <https://gsth.org/faq-smoking-and-nicotine/heated-tobacco-products/which-countries-allow-the-sale-of-heated-tobacco-products/>.
- 14 Laverty, A. A., Vardavas, C. I., & Filippidis, F. T. (2021). Prevalence and reasons for use of Heated Tobacco Products (HTP) in Europe : An analysis of Eurobarometer data in 28 countries. *The Lancet Regional Health - Europe*, 8, 100159. <https://doi.org/10.1016/j.lanep.2021.100159>.
- 15 Cruz-Jimenez, L., Barrientos-Gutiérrez, I., Zavala-Arciniega, L., Arillo-Santillán, E., Gallegos-Carrillo, K., Rodríguez-Bolaños, R., Gravely, S., & Thrasher, J. F. (2022). Heated tobacco product use, its correlates, and reasons for use among Mexican smokers. *Drug and alcohol dependence*, 232, 109283. <https://doi.org/10.1016/j.drugalcdep.2022.109283>.
- 16 Do, V. V., Shang, C., Huang, J., Islam, T., Pechacek, T. F., & Weaver, S. R. (2025). Volumetric choice experiment to estimate the impact of e-cigarette and heated tobacco product characteristics on substitution and complementary use among adults who smoke cigarettes and recently initiated e-cigarette use. *BMJ Open*, 15(7), e100073. <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2025-100073>.
- 17 *The Global State of Tobacco Harm Reduction 2024 : A Situation Report*. (s. d.). Global State of Tobacco Harm Reduction. Consulté 12 février 2026, à l'adresse <https://gsth.org/resources/thr-reports/the-global-state-of-tobacco-harm-reduction-2024-a-situation-report/>.
- 18 *The Global State of Tobacco Harm Reduction 2024*, s. d.
- 19 *Smoking, vaping, HTP, NRT and snus in Japan*. (s. d.). Global State of Tobacco Harm Reduction. Consulté 16 février 2026, à l'adresse <https://gsth.org/countries/profile/jpn/>.
- 20 *E-cigarette vaping in Japan*. (s. d.). Global State of Tobacco Harm Reduction. Consulté 12 février 2026, à l'adresse <https://gsth.org/countries/profile/jpn/e-cigarettes/>.
- 21 Tattan-Birch, Hartmann-Boyce, Kock, Simonavicius, Brose, Jackson, Shahab, & Brown, 2022.
- 22 Mahlich, J., & Kamae, I. (2024). Switching from Cigarettes to Heated Tobacco Products in Japan—Potential Impact on Health Outcomes and Associated Health Care Costs. *Healthcare*, 12(19), 1937. <https://doi.org/10.3390/healthcare12191937>.
- 23 *Which countries allow the sale of heated tobacco products*. (s. d.-b). Global State of Tobacco Harm Reduction. Consulté 12 février 2026, à l'adresse <https://gsth.org/faq-smoking-and-nicotine/heated-tobacco-products/which-countries-allow-the-sale-of-heated-tobacco-products/>.
- 24 *Which countries ban the sale of heated tobacco products?* (s. d.). Global State of Tobacco Harm Reduction. Consulté 12 février 2026, à l'adresse <https://gsth.org/faq-smoking-and-nicotine/heated-tobacco-products/which-countries-ban-the-sale-of-heated-tobacco-products/>.
- 25 *Using HTP in Japan*. (s. d.). Global State of Tobacco Harm Reduction. Consulté 12 février 2026, à l'adresse <https://gsth.org/countries/profile/jpn/htp/>.
- 26 *Heated tobacco products : Information sheet*. (s. d.). Consulté 12 février 2026, à l'adresse <https://www.who.int/publications/i/item/WHO-NMH-PND-17.6>.

- ²⁷ *The EU's Tobacco Products Directive : Revisiting the Requirements and Updates on Heated Tobacco Products.* (2023, février 10). Keller and Heckman. <https://www.khlaw.com/insights/eus-tobacco-products-directive-revisiting-requirements-and-updates-heated-tobacco-products>.
- ²⁸ *Revision of the Tobacco Taxation Directive (proposal)—Taxation and Customs Union.* (s. d.). Consulté 12 février 2026, à l'adresse https://taxation-customs.ec.europa.eu/taxation/excise-duties/excise-duties-tobacco/revision-tobacco-taxation-directive-proposal_en.
- ²⁹ *Evidence review of e-cigarettes and heated tobacco products 2018 : Executive summary.* (s. d.). GOV.UK. Consulté 12 février 2026, à l'adresse <https://www.gov.uk/government/publications/e-cigarettes-and-heated-tobacco-products-evidence-review/evidence-review-of-e-cigarettes-and-heated-tobacco-products-2018-executive-summary>.
- ³⁰ *Cabinet and briefing material : Heated tobacco products | Ministry of Health NZ.* (2024, août 29). <https://www.health.govt.nz/information-releases/cabinet-and-briefing-material-heated-tobacco-products>.
- ³¹ *Cabinet and briefing material, 2024.*
- ³² Products, C. for T. (2025). Philip Morris Products S.A. Modified Risk Tobacco Product (MRTP) Applications. FDA. <https://www.fda.gov/tobacco-products/advertising-and-promotion/philip-morris-products-sa-modified-risk-tobacco-product-mrtp-applications>.
- ³³ Noggle, B., Ball, K. M., & Vansickel, A. R. (2024). A reduced exposure heated tobacco product was introduced then abruptly taken off United States shelves : Results from a tobacco harm reduction natural experiment. *Harm Reduction Journal*, 21(1), 84. <https://doi.org/10.1186/s12954-024-01000-2>.



GSTHR. (2026). *What are heated tobacco products?* (GSTHR Briefing Papers). Global State of Tobacco Harm Reduction. <https://gsthr.org/resources/briefing-papers/what-are-heated-tobacco-products/>

Pour de plus amples informations sur le travail du Global State of Tobacco Harm Reduction ou sur les points soulevés dans ce **Document d'information du GSTHR**, veuillez contacter info@gsthr.org.

A propos de nous : **Knowledge·Action·Change (K·A·C)** promeut la réduction des risques en tant que stratégie clé de santé publique ancrée dans les droits de l'homme. L'équipe a plus de quarante ans d'expérience dans le domaine de la réduction des risques liés à la consommation de drogues, au VIH, au tabagisme, à la santé sexuelle et aux prisons. K·A·C gère le **Global State of Tobacco Harm Reduction (GSTHR)** qui cartographie le développement de la réduction des risques du tabac et l'utilisation, la disponibilité et les réponses réglementaires à des produits nicotiques à risques réduits, ainsi que la prévalence du tabagisme et la mortalité qui y est liée, dans plus de 200 pays et régions à travers le monde. Pour consulter toutes les publications et les données en temps réel, visitez le site <https://gsthr.org>

Notre financement : Le projet GSTHR est produit avec l'aide d'une subvention de **Global Action to End Smoking** (anciennement connu sous le nom de Foundation for a Smoke-Free World), une organisation indépendante à but non lucratif américaine 501(c)(3) qui accorde des subventions pour accélérer les efforts fondés sur la science dans le monde entier pour mettre fin à l'épidémie de tabagisme. Global Action to End Smoking n'a joué aucun rôle dans la conception, la mise en œuvre, l'analyse des données ou l'interprétation de ce document d'information. Le contenu, la sélection et la présentation des faits, ainsi que les opinions exprimées, relèvent de la seule responsabilité des auteurs et ne doivent pas être considérés comme reflétant les positions de **Global Action to End Smoking**.